

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 14 décembre 2020, à vingt heures (20h00) au lieu habituel des délibérations par une séance à huis clos.

2. Trésorerie

- 2.1 Présentation du budget 2021;
- 2.2 Adoption du budget 2021 et du plan d'immobilisation 2021-2023.

3. Règlements

- 3.1 Adoption du règlement numéro 357 décrétant l'imposition pour l'année 2021 des taxes foncières et locatives et la tarification des services pour l'année 2021;

4. Autres

- 4.1 Période de question;
- 4.2 Levée de l'assemblée.

Donné à St-Urbain, ce 8 décembre 2020

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général